

Les Diables-Noirs ont pris
une sérieuse option par leur
victoire à l'étranger



78^{ème} assemblée générale des Nations unies

Sauvegarder les objectifs du développement durable

*Même s'il y a eu des revers, nous ne pouvons pas abandonner notre détermination
à sauver les O.d.d.*



Alain Akouala Atipault, président de la Commission nationale du M.a.e.p

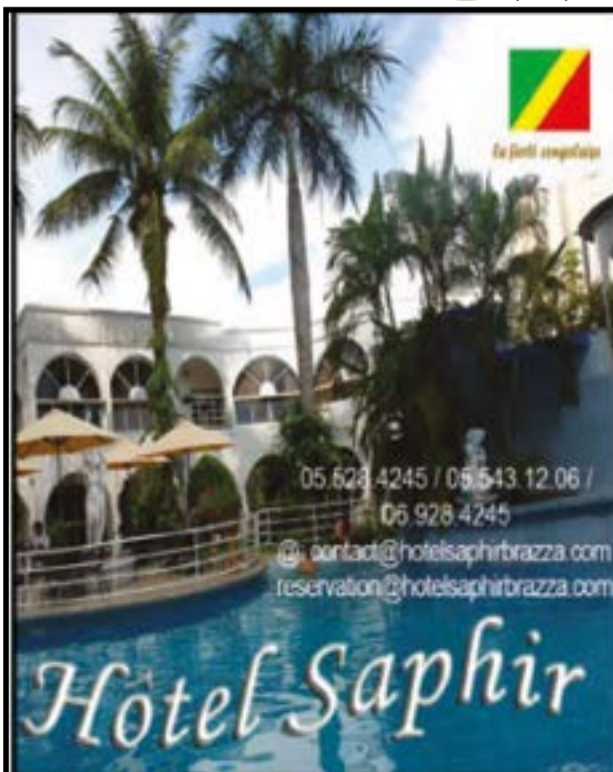


Alain Akouala Atipault, président de la Commission nationale du M.a.e.p (P.4)

«La bonne gouvernance est un facteur clé pour le développement d'un pays»

Dr Patrice Badila Kouéndolo, gériatre-gérontologue en France

«La prévention du diabète coûtera toujours moins cher, que la prise en charge du diabétique»



Et si le républicanisme était au cœur de la fraternité

Pour qu'il n'y ait aucune équivoque chez les personnes qui vont lire cet article, je vais commencer d'abord à donner les principales lignes de force, ou pour mieux dire peut-être, les clefs qui permettent d'ouvrir le sens du républicanisme et de la fraternité: d'où vient l'expression «le républicanisme». Républicanisme a surtout pour but d'insister sur le caractère relatif à la République.

La première République, chez nous, par exemple, est née de la Constitution provisoire du 28 novembre 1958. C'est elle qui a engendré la première restauration de l'Etat congolais et qui a permis au premier Président de la République, l'abbé Fulbert Youlou, d'accéder au pouvoir.

La deuxième République a été proclamée par les auteurs de la Révolution de 1963. Elle mit fin à la Constitution du 2 mars 1961 qui avait établi un régime constitutionnel présidentiel, prévoyant l'élection du Chef de l'Etat au suffrage universel direct. Dans le milieu de l'année 1963, les 13, 14 et 15 août, les Congolais mirent fin au régime présidentiel établi. Le régime du Mouvement national de la révolution (M.n.r) commence par l'institution de la dictature du gouvernement provisoire, à travers l'ordonnance du 11 septembre 1963. S'ouvre alors la période violente et extrêmement agitée de la conquête du pouvoir. En ce qui concerne la quintessence de la fraternité, c'est-à-dire ce en quoi se résume l'essentialité de fraterniser, c'est chacun et chacune qui doit lui donner un sens honorable, celui de resserrer les liens entre les compatriotes de diverses régions, autour de sujets de préoccupations spécifiques.

Il en est probablement ainsi: il s'agit de s'écouter, de se connaître, de se comprendre, de s'aimer. On voit que la fraternité, elle aussi, repose sur une foi et qu'il ne saurait exister de fraternité sans «égalité des droits, sans société libre»! En vérité, la fraternité est un combat de tous les jours. Cela doit nous attirer pour progresser vers un ordre nouveau. Y voir clair dans le cadre historique et culturel de la République du Congo qui a entouré la naissance de notre République. Car, pour toute transformation, il faut une nouvelle citoyenneté. Fort malheureusement, le pays se déchire depuis des décennies dans d'interminables querelles stériles à la fois familiales et politiques.

La jeune République du Congo, au début des années 60, à la suite de l'établissement de la première République, voulut d'abord bannir, comme des sources inépuisables de conflits, le régionalisme et le tribalisme dans les institutions politiques et religieuses. On mesure, sans difficulté aujourd'hui, les drames suscités par l'absence

de l'esprit de solidarité, d'hospitalité et d'entraide qui animait l'ancienne société. Il faut, pour cela, bien comprendre que la fraternité désigne l'essence même de l'être humain, qui est sa capacité de vivre avec l'autre: tolérance et fraternité, deux maîtres mots de l'éthique politique.

Voilà qui, pour changer l'homme et améliorer la société, doit orienter notre attention vers un processus démocratique. Or, les Congolais ont tendance à trop se méfier de la démocratie, sans comprendre comment elle fonctionne. Quand on porte un regard panoramique sur l'immense champ de nos préoccupations, on repère, hélas, d'immenses lignes de fractures entre les Congolais. Il y a le groupe le plus important qui considère qu'il reste beaucoup de choses à faire, pour l'amélioration du vivre-ensemble: ce groupe veut la justice sociale, la démocratie, le patriotisme, les droits de l'homme, le progrès

humain, bref tout ce qui engage la façon dont le pays peut créer une continuité dans la manière de faire une société apaisée.

Nul doute que la seule ambition de ce groupe est d'écrire, pour ce beau pays, le Congo, une page d'histoire aussi volumineuse, aussi belle. Tel est le sujet qui peut servir de fil conducteur à notre idéal. Avoir un idéal, c'est mettre d'emblée le curseur de l'intention au niveau le plus élevé dans ce qu'il faut faire absolument. L'idéal ignore les demi-mesures. Nous le savons bien, nos hommes politiques ne se rendent pas compte de ce qu'ils ne sont que des hommes. Je plaiderai pour une adoption inverse. Elle consisterait à s'inspirer de Monsieur Machiavel: ...pour réformer un Etat dans sa vie politique et civile, un homme de bien est nécessaire. La question qui est posée ici est celle de faire un bon usage de la politique. C'est une démystification salutaire.



Par Joseph Badila.

Prévenir les affres de l'épidémie de coups d'Etat suppose un grand bond en avant utilisé dans une perspective de la construction historique et sociale. Ce que ne semble pas envisager la réalité congolaise: le coup d'Etat s'est inscrit dans l'histoire politique de notre pays comme seul moyen de régler les contradictions politiques. Les particularismes, en prenant la place des droits universels, ont dépouillé de leur auréole les activités qui permettent, enfin, de passer de l'insensibilisation des hommes à leur épanouissement. Dans ces conditions, comment favorise-t-on l'émancipation du peuple?

L'amour de la patrie a été hypothéqué

Voilà pourquoi nous nous sentons mal à l'aise dans une époque qui aime à revendiquer notre moralité africaine et notre orientation politique. La question est de savoir si l'on peut véritablement recourir aux véritables origines de l'indépendance. Celles-ci n'étaient pas mesquines, mais émancipatrices: l'indépendance, sous le visage de la République, élargie les horizons, affranchit le citoyen, libère les esprits. Peut-on séparer la politique congolaise de l'actualité sous-régionale et régionale? Nous pensons que ce ver qui est dans le fruit et l'aspiration à une société plus juste doivent secouer le monde politique congolais. La question de l'éthique dans la politique est posée. Il faut dénoncer le rôle néfaste des conservateurs. Le rôle néfaste des conservateurs avait été déjà indexé à un moment de l'histoire du Parti congolais du travail (P.c.t). Il avait donné lieu à d'invectives comme celles qui viennent d'opposer les militaires gabonais et la clique d'Ali Bongo-Ondimba. On ne le dira jamais assez, la remise en cause est aussi essentielle à la vie de la cité qu'à l'unité des individus qui la composent.

D'où le rôle majeur du dialogue et du compromis politique. Dialogue et compromis vont ensemble. Autrement dit, la classe politique, comme disait Goethe: «Tu es la vraie source poétique de la joie, des joues toujours prêtes aux accolades». Arrêtons avec la violence. Le peuple a besoin des actes qui sortent avec amour du cœur. Un cœur généreux qui se penche sur l'avenir du pays. Il faut en évidence imaginer la violence comme un drame national. Cependant, il est clair que la critique, ici au Congo, condensée sur des décennies, n'est que réponse à des années de malentendus, d'incompréhensions, de frustrations et de haine. Karl Marx voyait dans l'esprit critique une vertu essentielle à l'engagement communiste. Dans le cas du Congo, la lucidité est très sollicitée. Face au murmure fantomatique des coups d'Etat qui s'amplifie ici et là, il faut avoir une attitude nouvelle. Le bon sens de la fraternité propose de construire un processus de dialogue, de compromis, de progrès et de paix. Cette façon de faire devrait nous rendre plus dynamiques. Nous devons faire que cela se fasse. Il faut nous éloigner du fracas du passé. Nous avons tellement besoin d'événements qui font revenir un brin de vie en nous, de telle façon que la Nation, en tant que groupe humain assez vaste, retrouve la conscience de son unité.

Joseph BADILA

Le printemps de la Françafrique, comment s'en prévenir?

«Nul n'est à l'abri de ce printemps». Mais, les sages peuvent toujours se repentir et s'engager dans un changement de mentalités. Ces derniers années, l'Afrique, en particulier la zone francophone, est sur la sellette du système de la Françafrique, né sous Charles De Gaulle, le fondateur de la 5^{ème} République, en France, et tenu de main de fer par Jacques Foccart, le secrétaire général à l'Élysée, chargé des affaires africaines et malgaches, de 1960 à 1974.

Sans doute, pour maintenir l'influence française dans la zone francophone d'Afrique, de peur de revivre une Algérie bis, «De Gaulle a agi en stratège». Une stratégie qui coûte actuellement cher à la politique française en Afrique. En effet, dans de nombreux pays, la jeunesse africaine grince les dents, non pas seulement contre la France pour son soutien à certains dirigeants africains moins appréciés par leurs peuples, mais aussi contre ses dirigeants. Les principaux griefs portés contre le système sont: élections truquées; embastillement des opposants; mauvaise gouvernance; détournements de fonds publics placés dans des paradis fiscaux; achat de propriétés immobilières luxueuses dans les pays occidentaux et j'en passe.

Ce sont ces griefs parmi tant d'autres qui ont ressuscité les coups d'Etat militaires en Afrique. Ces dernières années, l'on compte deux coups d'Etat au Mali et au Burkina Faso, un coup d'Etat en Guinée-Conakry, au Niger et récemment au Gabon, «pour l'instant, le dernier sur la liste, mais à qui le prochain tour? Depuis la contamination du Gabon, au Cameroun, Paul Biya a fait une petite retouche au sein de l'armée; au Rwanda, Paul Kagame a envoyé ses généraux à la retraite dont James Kaberebe, l'un des piliers du Tutsiland, «un acte qui ne calmera rien», pensent certains observateurs.

On sent le calme et le battement de cœur des courtisans à Brazzaville qui veulent, coûte-que-coûte, voir l'actuel Président se maintenir



Par Loïck Mfumu Loubassa Mossipy.

en place, pour sauvegarder leurs intérêts. Idem à Malabo où le vieux Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, arrivé lui-même au pouvoir en 1979, par coup d'Etat contre son dictateur d'oncle, Macías Nguema, bat le record de longévité au pouvoir dans la sous-région.

Hélas, le cœur de l'homme est rempli de secrets. En trame, pourquoi vivre dans l'inquiétude, si l'on peut échapper sereinement à ce printemps? L'histoire semble se répéter. Alors, que faire? Les dirigeants doivent commencer à jouer l'une des dernières cartes, qui n'est autre que celle du dialogue national, pour recréer la confiance. Car, la génération actuelle n'a rien à perdre. La majorité des jeunes n'ont pas d'avenir à offrir à leurs

progénitures. Confrontés au chômage et survivant de petits boulots dans l'informel, les jeunes se sentent délaissés. Ils ruminent une colère qui peut faire le lit d'aventuriers qui pensent que leur tour est arrivé. Un putschiste dans l'ombre, qui va-t-on blâmer si cela se produisait? Il ne s'agit pas ici d'encourager quoique ce soit. Il s'agit plutôt d'analyser un contexte socio-politique, de façon à agir pour le rendre moins perméable aux idées aventurières de changement anti-constitutionnel de pouvoir. Car, personne ne peut prévoir ce qui va se passer demain. Par contre, la bonne gouvernance, la justice sociale, le développement économique permettant à chacun et surtout aux jeunes de gagner décemment leur vie, voilà autant des vertus qui mettent à l'abri de ces aventures et qui renforcent le respect des institutions. Dans notre pays, où l'on a institutionnalisé le dialogue, il est souhaitable que celui-ci soit une réalité pour tous ceux qui le souhaitent. Car, le dialogue ne doit pas être un jeu de contrat nocturne entre politiciens. Il doit inclure non seulement les politiques, mais aussi la

société civile, les organisations de défense des droits de l'homme, la presse, les confessions religieuses, les mouvements syndicaux, etc. Un geste humaniste du pouvoir à l'égard des personnalités politiques condamnées à de la prison ferme serait un grand délice de décriation nationale. Ne pas le comprendre, c'est courir le risque de se retrouver un jour du mauvais côté de l'histoire.

Pour conclure, tout comme l'argent, le développement aussi n'aime pas le bruit. L'Afrique centrale est la clé du développement du continent africain, si l'on se réfère aux «grands traités politiques: acte général de la conférence de Berlin 1885», où l'Afrique centrale en général et les deux Congo en particulier ont été indexés concernant la liberté de commerce dans le Bassin du Congo. De ce fait, nos politiques doivent comprendre qu'actuellement, les choses bougent et qu'ils doivent se repentir et s'engager dans un changement de mentalités, pour garder le peu de considération dont ils bénéficient jusqu'alors. Nos dirigeants peuvent toujours sauver nos Etats, en prenant des décisions qui rassurent et qui relancent la confiance.

Loïck MFUMU LOUBASSA MOSSIPY

78^{ème} assemblée générale des Nations unies

Sauvegarder les objectifs du développement durable

Placée sous le thème, «Rétablir la confiance et raviver la solidarité: accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tous», la 78^{ème} assemblée générale des Nations unies, se tient du 5 au 26 septembre 2023, au siège de l'Onu, à New York, aux Etats-Unis. Plusieurs Chefs d'Etat et de gouvernement, dont le Président congolais Denis Sassou-Nguesso, sont présents, du 19 au 23 septembre, pour s'adresser à la tribune des Nations unies, durant la semaine de haut niveau de cette assemblée générale. Au cours de ces assises, les parties présentes ont été appelées à «s'engager à nouveau en faveur du développement durable et mettre un plan mondial de sauvetage».

Durant la rencontre de haut niveau, les dirigeants du monde présents à New York, dont l'Américain Joe Biden et le Brésilien Luiz Lula Da Silva, ont reconnu les défis particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement dans la poursuite du développement durable, en particulier les pays moins développés, enclavés, insulaires ainsi que les défis spécifiques auxquels font face les pays à revenu intermédiaire et ceux en situation de conflit et post-conflit.

Le Président ukrainien, Volodymyr Zelensky, qui participait pour la première fois à l'assemblée générale des Nations unies, a exhorté les dirigeants du monde à faire front commun, face à la Russie qui a lancé une guerre d'agression contre son pays.

Dans son discours d'ouverture, Dennis Francis, Pré-



Antonio Guterres, pendant son allocution devant la tribune des Nations unies.

sident de cette 78^{ème} assemblée générale des Nations unies a appelé les dirigeants à réaffirmer leur engagement en faveur des O.d.d (objectifs de développement durables). «Même s'il y a eu des revers, nous ne pouvons pas abandonner notre détermination à sauver les O.d.d. Le fait que nous soyons en retard par

rapport à notre promesse ne peut pas sonner le glas de notre projet. Des actions audacieuses et transformatrices doivent être prioritaires, pour soutenir le bien-être de nos constituants mondiaux, en particulier ceux les plus laissés pour compte», a-t-il déclaré. Il a, également, souligné la nécessité de «réformer

l'architecture financière internationale, afin de promouvoir un financement abordable et stable à long terme, pour le développement durable dans les pays du Sud, où le développement est en perpétuel déficit».

Pour sa part, Antonio Guterres, le secrétaire général des Nations unies, pense que les O.d.d ont besoin d'un plan de sauvetage mondial. «Nous devons agir pour réduire la faim, accélérer la transition vers les énergies renouvelables, élargir les avantages et opportunités de la numérisation, améliorer l'éducation pour les enfants et les jeunes, assurer un travail décent et la protection sociale, et renforcer l'action climatique», a-t-il indiqué, tout en expliquant que, «seuls 15% des objectifs sont sur la bonne voie et beaucoup enregistrent un recul dans leurs mises en œuvre».

Signalons que pendant ces assises, les parties prenantes se sont engagées à trouver des solutions pacifiques et justes aux conflits qui affectent de nombreux pays à travers le monde et à respecter le droit international et les objectifs et principes de la charte des Nations unies.

Roland KOULOUNGOU

C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques)

Les membres et le personnel en formation, pour s'imprégner du code de transparence

La C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques) organise du 19 au 23 septembre 2023, à l'hôtel Michael's, à Brazzaville, un séminaire de formation à l'endroit de ses membres, sur le code de transparence, représenté par la loi n°10-2017 du 9 mars 2017. Cette formation de cinq jours a, en effet, comme objectif de développer et renforcer les compétences de cette structure, afin qu'elle veille au respect et à l'application du code de transparence par les entités publiques.

Ouvrant les travaux, Joseph Mana Fouafoua, président de la C.n.t.r, a souligné que «dans son évolution, la C.n.t.r est appelée à jouer un rôle prépondérant de surveillance du respect des lois et règlements en vigueur, dans la mise en œuvre des opérations financières, mais aussi d'accompagner les entités publiques dans le processus de basculement en janvier 2024, du système actuel de gestion des finances publiques».

Selon le président de la C.n.t.r, ce séminaire «est un cadre par excellence de discussion autour des grandes orientations sur la transparence et la recevabi-



Les membres du Cntr et les experts.

lité envisagée par le gouvernement, pour l'amélioration de la gestion des finances publiques».

Aussi, face à tous ces défis,

Joseph Mana Fouafoua a-t-il appelé les membres de sa structure à «mieux s'approprier ce nouveau cadre de gestion des finances

publiques qui balise la voie, pour la mise en œuvre de la réforme et élaborer son plan stratégique pluriannuel».

Signalons que le code de transparence découle d'une directive de transparence communautaire, adoptée par le conseil des ministres de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). «Dans le cadre de la bonne gouvernance, la gestion des finances publiques est soumise à la responsabilité et à la transparence. Cette gestion est fondée sur le respect des principes et obligations tant pour les fonds de l'Etat et des autres administrations publiques, que pour les fonds de l'assistance extérieure accordés par les institutions internationales ou les Etats étrangers», signale cette loi. C'est cette vision qu'il faut mettre en œuvre, pour assainir la gestion des fonds publics.

R. K.

Editorial

Ce n'était qu'une rumeur, et pourtant...

Le coup d'Etat en République Gabonaise semble bien bousculer certains pays en Afrique centrale, une sous-région jusque-là épargnée par les soubresauts qui ont bouleversé la vie démocratique dans au moins quatre pays d'Afrique de l'Ouest. Cette semaine, le gouvernement a dû démentir une rumeur persistante, relayée dans les réseaux sociaux, sur un prétendu coup d'Etat à Brazzaville. Pourtant, il n'y avait rien, mais alors rien qui pouvait la susciter. Seulement, il faut se demander: pourquoi une telle rumeur?

Tout donne à penser que le coup d'Etat est devenu comme une planche de salut pour tous ceux qui rêvent de changement politique. L'expansion d'une telle rumeur, pourtant infondée, dans le corps social congolais, traduit un sentiment de ras-le-bol devant un statu quo qui condamne aux mêmes difficultés de vie courante: pas d'électricité; pas de gaz; problème de transport en commun; pénurie d'eau potable courante; insécurité due aux koulounas; pas de pension de retraite pour certains; pas de bourse d'étudiants; retard de salaires; chômage; tracasseries administratives; corruption; pas de médicaments dans les hôpitaux; mauvais climat des affaires...

La récurrence de ces maux, aggravés par les désordres connus dans le pays avec les conflits armés, depuis deux voire trois décennies, crée un terrain favorable à l'aspiration au changement. Et quand le changement ne vient pas par la voie démocratique, certains en rêvent par la voie anti-constitutionnelle, puisque l'actualité leur en fournit des exemples comme au Gabon, pour ne prendre que ce dernier cas. Les événements qui se produisent dans ce pays voisin ont un fort impact médiatique dans les pays de la sous-région, à travers les réseaux sociaux. Aux gouvernants de savoir s'en prémunir, pour éloigner toute tentation de mimétisme de la part d'aventuriers tapis dans l'ombre, qui peuvent toujours déjouer tout pronostic de stabilité institutionnelle.

Il y a aussi que le déficit communicationnel dans la gestion des affaires publiques, et on ne le dira jamais assez, est l'autre facteur qui agrandi le terrain de l'aspiration au changement. En démocratie, il faut toujours éclairer, de manière pédagogique et non propagandaire, la lanterne des citoyens sur les grandes décisions prises, les situations difficiles auxquelles le peuple est confronté dans la vie quotidienne. L'incompréhension née de la coopération du Congo avec le Rwanda en est un exemple éloquent. L'Internet a accéléré la communication, faisant du monde un village planétaire comme l'avait prédit le théoricien canadien de la communication, Marshall Mac Luhan. Aujourd'hui, on ne peut plus se résigner dans le silence, sur les sujets où les citoyens attendent l'éclairage des gouvernants. Ce n'était qu'une rumeur. Et pourtant, elle n'a pas laissé indifférent!

L'HORIZON AFRICAIN

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction : Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction : Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages : Tornade

Alain Akouala Atipault, président de la Commission nationale du M.a.e.p

«La bonne gouvernance est un facteur clé pour le développement d'un pays»

Il y a un an que l'ancien ministre Alain Akouala Atipault a été nommé, par décret présidentiel, comme président de la Commission nationale du M.a.e.p (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs). Dans l'interview qu'il a bien voulu nous accorder, il fait le point de cette première année d'activités et il saisit cette opportunité pour parler de cette structure peu connue de l'opinion de manière générale, et qui, selon lui, est «une plateforme d'échanges pour des solutions africaines aux problèmes africains par les Africains et pour les Africains», afin d'améliorer la gouvernance des Etats africains. Interview!

* Monsieur le président de la Commission nationale du M.a.e.p, il y a un an, le 22 septembre 2022, vous étiez nommé par décret présidentiel, à votre poste actuel. L'opinion avait constaté que cette nomination était tombée quelques années après votre départ du gouvernement. Est-ce un retour en grâce?

** J'aimerais, tout d'abord et une fois de plus, remercier le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, pour cette nomination, et lui dire que c'est un immense honneur qu'il a fait à ma modeste personne, en m'accordant à nouveau sa confiance. En me confiant cette nouvelle mission, je dois reconnaître qu'il vient, à nouveau, de me démontrer qu'il dispose d'un flair et d'une intuition hors pairs, car ce travail me passionne.

En ce qui concerne l'opinion, je peux comprendre. Sachez qu'après quinze années de bons et loyaux services rendus à mon pays en étant au gouvernement, le Chef de l'Etat avait décidé de mettre un terme à ma fonction, pour passer le témoin à un autre compatriote. Sept ans après, il a, de nouveau, décidé de me confier une nouvelle mission au service de mon pays. J'ai, de tout cœur, répondu présent. Pour moi, c'est dans l'ordre naturel de la vie politique.

* Et qu'avez-vous fait pendant ces sept années qu'on peut dire de traversée du désert?

** Je n'ai pas connu ce que l'on appelle trivialement une traversée du désert. Pendant cette période, j'ai roulé ma bosse dans certains pays africains, pour participer à des expériences entre professionnels. Ce fut très gratifiant de pouvoir se jauger, sur le plan professionnel, aux autres expertises africaines. D'autres horizons se sont ouverts à moi.

Sur le plan politique, tout en conservant mes convictions, cette période m'a permis d'avoir un peu de recul et de faire une sérieuse intros-



Reçu par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba (à droite)

pection de mon engagement politique, si je puis dire, au sens charnel de ce terme. Humainement parlant, j'ai découvert l'envers du décor de cette extraordinaire pièce théâtre qu'est la vie en société. Cela dit, ce fut une période très particulière de ma petite vie, fondatrice d'une nouvelle conscience.

* En un an d'exercice de vos fonctions, que pouvez-vous dire de ce que vous avez déjà réalisé? A quelle étape êtes-vous parvenus pour votre structure, puisque ses membres venaient d'être nommés?

** Pour des raisons logistiques, mon installation a commencé au mois de décembre dernier. La phase d'imprégnation a débuté par notre participation, le 9 février 2023, au 32^{ème} sommet du Forum des Chefs d'Etat et de gouvernement, présidé par Son Excellence Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, Président du Forum du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, aux côtés du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui avait représenté le Président Denis Sassou Nguesso à cette visioconférence, et de la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ghislaine Olga Ingrid Ebouka Babackas.

La phase d'imprégnation s'est poursuivie en accompagnant le Chef de l'Etat à Addis Abebas, à la 36^{ème} session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union

africaine.

Du 27 mars au 3 avril 2023, j'étais à Niamey, au Niger, pour découvrir l'expérience de ce pays, qui venait de présenter son rapport d'évaluation. Au cours de cette mission, j'ai eu le privilège d'être reçu en audience par le Président Mouhamed Bazoum, qui m'a donné de précieux conseils.

Du 6 au 8 août 2023, sur invitation du secrétariat continental du M.a.e.p qui est basé à Midrand, en Afrique du Sud, j'ai participé à l'atelier de revitalisation et de partage d'expériences des structures nationales du M.a.e.p, qui s'est tenu à Victoria, aux Seychelles.

La nomination, par le Président de la République, des autres membres de la Commission nationale du M.a.e.p, est un pas dans la bonne direction. Il nous reste à organiser, avant la fin de cette année, une rencontre de la commission et la tenue de la session inaugurale. Ce qui nous permettra de préparer, en début d'année 2024, l'arrivée à Brazzaville de Monsieur Eddy Maloka, le directeur général du secrétariat continental du M.a.e.p, qui viendra rencontrer les plus hautes autorités de notre pays et procéder à la signature d'un accord de partenariat avec le gouvernement congolais, pour le démarrage de la formation des membres de la commission et du processus d'auto-évaluation.

* Le M.a.e.p n'est pas bien connu au sein de l'opinion congolaise, quel est le but de cette structure?



Le président de la Commission nationale du Maep



Avec le président du sénat, Pierre Ngolo.

Que doit-elle faire pour le pays? C'est quoi l'auto-évaluation?

** Pour rappel, il faut savoir que c'est en juillet 2001 que les Chefs d'Etat africains ont adopté le Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), comme doctrine pour le développement africain. Son objectif est de sortir le continent du sous-développement et instaurer une nouvelle relation entre l'Afrique et le reste du monde. Les Chefs d'Etat africains avaient conclu, à cette époque, que, pour son développement, l'Afrique doit réunir les conditions suivantes: paix, sécurité, démocratie et bonne gouvernance; une meilleure gouvernance de l'économie et des entreprises; la coopération et l'intégration sous-régionale.

Le 9 juillet 2002, c'est la naissance de l'Union africaine, à Durban, en Afrique du Sud. S'appuyant sur l'objectif du Nepad, l'Agenda 2063 est défini comme horizon pour une Afrique économiquement et intégralement développée, avec comme vecteur principal la Zlecaf (Zone de libre-échange africaine). C'est en 2003 que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs est créé. C'est

un instrument d'auto-évaluation volontaire de la performance des Etats-membres en matière de gouvernance. Le M.a.e.p a pour but la mise en lumière des performances des pays et le partage de leurs expériences en matière de gouvernance, de renforcer les pratiques de gouvernance louables et exceptionnelles, y compris identifier les lacunes et évaluer les besoins en renforcement des capacités. En tant qu'engagement envers les normes de gouvernance africaines, il constitue un mécanisme par lequel les Etats membres adhèrent, pour améliorer la mise en œuvre des pratiques de la bonne gouvernance. L'auto-évaluation s'effectue à travers l'appréciation des performances dans les domaines suivants: la démocratie et la gouvernance politique; la gouvernance et la gestion économique; le développement socio-économique et la résilience de l'Etat face au choc lié à la crise.

En ce qui concerne notre pays, nous devons nous mettre au travail, d'autant plus qu'à la création du M.a.e.p, en 2003, le Congo a

été parmi les premiers pays signataires.

* Sentez-vous que les institutions nationales sont attentives à votre travail?

** Il faut savoir que le processus du M.a.e.p est à la fois consultatif et inclusif. Les parties prenantes au processus d'auto-évaluation

sont: l'exécutif, le législatif, les partis politiques représentés au parlement, la société civile, le monde académique et les médias. Dès la prise de nos fonctions, nous avons mené des actions de sensibilisation sur le M.a.e.p à l'endroit du secrétariat permanent du Conseil consultatif de la société civile et des O.n.gs et des deux chambres du parlement. Nous avons eu de fructueux échanges avec le secteur privé à travers le président de la chambre de commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des métiers de Brazzaville et la secrétaire exécutive de l'organisation patronales Unicongo. Nous avons ressenti un vif intérêt, de la part de toutes ces forces vives de notre pays, au mécanisme d'auto-évaluation. Qu'elles trouvent ici toute mon infinie reconnaissance pour leur disponibilité.

* Que pouvez-vous conseiller à tous ceux qui sont dans la gestion publique, pour que le Congo soit considéré comme un pays où il y a la bonne gouvernance, comme le souhaite à chaque fois le Président de la République dans ses discours? Quelles sont les faiblesses à corriger, selon vous?

** La bonne gouvernance est un facteur clé pour le développement d'un pays. Les exhortations récurrentes du Président de la République sont justes et en adéquation avec les engagements panafricains qu'il a pris au nom du Congo. Par contre, le M.a.e.p permet l'instauration d'un débat ouvert, franc et non intimidant sur les modalités, les politiques et la

(Suite en page 6)

Lettre ouverte du président du parti Alliance

Mabio Mavoungou Zinga prie Denis Sassou-Nguesso de renoncer au prochain mandat

C'est par une lettre ouverte de huit pages, datée du 14 septembre 2023 et écrite depuis Pointe-Noire, la deuxième ville du pays, que le président du parti Alliance, Mabio Mavoungou Zinga, ancien député et ancien candidat à l'élection présidentielle, exhorte le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, à ne pas briguer le prochain mandat que lui autorise la Constitution, et qui est en principe le troisième et le dernier pour lui. Et pour cause, l'ancien député considère que la longévité du Président Sassou-Nguesso au pouvoir «est perçue aujourd'hui par tous, comme anachronique et répulsive». Alors, dans sa lettre, il tente de persuader le Président de la République, à force d'arguments.

Selon Mabio Mavoungou Zinga, «la majorité des Congolais se pose la question légitime de savoir si le Président Denis Sassou-Nguesso va «encore réellement briguer un énième mandat», qui sera, en vérité, le dixième», puisqu'il est aux affaires «depuis plusieurs générations». Il considère que cette question est à «l'ordre du jour».

Pour lui, Denis Sassou-Nguesso est aux affaires, dans ce pays, depuis 53 ans dont plus ou moins 42 ans à la fin de ce mandat en tant que Président de la République. Ce faisant, il a «tout simplement un destin exceptionnel». Puis, lui demande: «Qu'est-ce que vous demandez de plus à Dieu?».

Mabio Mavoungou Zinga se met alors à dérouler son argumentation: «Comme je vous l'écrivais il y a huit ans, même si vous aviez tout juste, autrement dit, même si votre bilan serait largement positif, votre longévité au pouvoir est perçue, aujourd'hui, par tous, comme anachronique et répulsive. Le temps étant à la fois un allié et un adversaire



Mabio Mavoungou Zinga a expliqué le sens de sa lettre ouverte sur Ziana T.v

incorruptible, la dentelle affective qui vous liait au peuple congolais est, aujourd'hui, en lambeaux».

Le président de l'Alliance enchaîne plus loin: «Chaque chose en son temps, soyez fier de bientôt tourner la page et de laisser, à d'autres, le soin de poursuivre la modernisation de notre chantier commun, le Congo. C'est une loi naturelle qu'aucun souverain ne saurait modifier. C'est pourquoi je vous conjure de ne pas croire en ceux qui vous prennent en otage et qui vous disent qu'il faut rester au

pouvoir ad vitam aeternam. Prenez garde aussi à ceux qui prétendent qu'après vous, ce sera le règne du chaos. A moins que ce ne soit un chaos maîtrisé, car tout cela n'est que vanité des vanités». Il essaie de convaincre le Chef de l'Etat qu'«il y a une autre vie après le Palais du peuple, pour tout dire après le pouvoir, ce pouvoir si temporel». Il l'exhorte à ne pas écouter les partisans: «Refusez donc la légitimité importée et la légalité imposée par ceux qui, impérialistes ou valets locaux, prétendent vous

défendre coûte-que-coûte. En vérité, beaucoup veulent continuer à piller le pays ou à s'enrichir illicitement et impunément en s'abritant continuellement sous votre aura». Pour rétablir la confiance des Congolais, il lui fait aussi des suggestions, en lui demandant de «prendre un train de mesures dont le socle serait la restauration de l'unité nationale», «poser des actes pour rassurer, apaiser, mais surtout reconstruire ensemble et se pardonner mutuellement», etc. Il lui propose aussi d'élargir les prisonniers: «Il s'ensuit que votre renonciation à tout autre mandat devrait s'accompagner de l'implantation d'un second pilier: la libération des prisonniers. Qu'ils soient des prisonniers politiques et/ou de droit commun comme André Okombi-Salissa, Jean-Marie Michel Mokoko et autres, pour peu qu'ils aient mené toute activité en résonance avec la politique: un seul mot paraît plus doux pour eux et pour le pays: liberté».

Bref, Mabio Mavoungou Zinga pense que le Président Sassou Nguesso peut tirer sa révérence en politique active, lui qui a fait de la paix son credo, pour «dire, un jour, au Congo tout entier, à l'Afrique et au monde et imitant le messie: «Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix». Les «sages conseils» de l'homme politique qu'est le président d'Alliance seront-ils écoutés? Wait and see!

Urbain NZABANI

PROPOS D'ÉTAPE

Cohésion nationale

C'est une éphémère relativement importante d'une Nation du septentrion qui parle, à propos de l'immigration. Elle affirme que l'altérité est une menace pour la conservation de leur cohésion nationale, de leurs valeurs et surtout de leur richesse. Ils pensent qu'on va chez eux pour essentiellement l'aide sociale. Ils disent qu'il y a une forme d'attractivité qui attire les étrangers chez eux. Non, ils ne peuvent pas recevoir toute la misère du monde.

Elle n'est pas la seule à penser ainsi. Dans tout le septentrion se lève l'immense cri de tous ceux qui considèrent les étrangers comme des barbares, tels que les Grecs le pensaient sur les étrangers des confins du monde. Et, souvent, les plus virulents de ces cris sont ceux de l'altérité naturalisée, berbère ou égyptienne par exemple.

Prométhée est souverainiste, mais pas xénophobe. Les Nations se sont formées sur la base d'une agrégation entre les autochtones et ceux venus d'ailleurs, pour créer une identité. «Une identité qui ne se résume pas à une supposée race, mais à un état d'esprit, cette identité qui fait la différence entre le patriotisme et la xénophobie. Cette identité qui ne souffre d'aucune attaque communautariste, qui ne souffre d'aucun déséquilibre migratoire. Cette défense de l'identité ne peut amener à l'erreur d'un exclusivisme raciste, nulle considération de provenance géographique, d'appartenance religieuse ne peut intervenir», selon David Saforcada, président du mouvement France bonapartiste.

Le problème des défenseurs de la «cohésion nationale», c'est l'exclusivisme raciste. Tant que ce sont des immigrés slaves, berbères ou perses qui débarquent chez eux, cela ne pose aucun problème. Mais, quand ce sont des noirs, c'est le déferlement de la haine. Pourtant, les fondateurs de leur civilisation, les grecs et les romains de l'Antiquité, «appelaient les Africains noirs les «Éthiopiens», et les descriptions de ceux-ci étaient faites sans antipathie particulière.

Chez les Grecs, les barbares étaient ceux qui ne parlaient pas le langage de la politique, et non ceux qui avaient une couleur de peau différente». En réalité, les tenants de la cohésion nationale sont des racistes. La cohésion dont il est question est tout simplement un repli identitaire, un chauvinisme pour ce qu'ils appellent la survie de l'Europe. Ils en sont tellement effrayés qu'ils en arrivent à rechercher, pour leurs préfectures, des employés «spécialistes en refus en droit des étrangers».

Prométhée est souverainiste, mais aussi citoyen du monde. Ce qu'il demande aux venants, et ça devrait être la même chose pour tous les souverainistes, c'est que ces derniers se soumettent aux lois et règlements du pays qui leur donne momentanément le gîte et le couvert, quelle que soit la couleur de leur peau.

La civilisation est au métissage; et tout repli identitaire est un recul civilisationnel. De même, les arrivants qui reproduisent une néo-communauté nationale, une communauté transplantée dans le pays d'accueil, renforcent la théorie du grand remplacement, au sens de Camus. Mais ceux qui ont bâti leur société d'aujourd'hui sur l'exploitation de l'empire colonial n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes; les colonisés d'hier ont pris la mesure du crépuscule du bassin culturel du maître. Ils vont l'occuper; c'est inéluctable.

Prométhée.

Ministère de la santé et de la population

Adoption d'un plan national et d'un manuel qualité pour les laboratoires d'analyse

Dans le souci de permettre aux laboratoires d'assurer la fiabilité de leurs résultats, de rehausser le niveau de leur qualité et d'accompagner ces laboratoires vers leur accréditation, le Ministère de la santé et de la population, avec l'appui du Redisse IV (Regional disease surveillance systems enhancement) ou (Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, phase quatre), financé par la Banque mondiale, a organisé, du 14 au 15 septembre 2023, au Restaurant La Grande Cascade, à Brazzaville, un atelier de validation du plan national et du manuel de démarche qualité, sous la supervision du Dr Jean-Claude Moboussé, conseiller à la santé du ministre de la santé et de la population, en présence du Dr Jean Akiana, directeur des technologies de santé, du Dr Landry Martial Miguel, enseignant-chercheur à la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi, président de l'Acoteb (Association congolaise des technologues et biologistes médicaux) et Harding Cyrille Kaba-Golé, spécialiste de suivi-évaluation au Projet Redisse IV.



Les organisateurs et les participants à la fin de l'atelier.

L'atelier a regroupé près de vingt-cinq participants qui ont représenté les trois secteurs concernés recommandés pour travailler ensemble sur les questions de santé, à savoir: le secteur

de la santé humaine; le secteur de la santé animale et le secteur de l'environnement. Deux documents ont été validés à l'issue de cet atelier. Il s'agit du Plan national de mise en œuvre de la dé-

marche qualité visant d'améliorer la qualité pour atteindre l'efficacité des laboratoires et un manuel qualité qui décrit les étapes techniques et progressives par lesquelles il faut passer, avant d'obtenir la reconnaissance des pairs.

Dans son mot d'ouverture, le Dr Jean Akiana a précisé que nous vivons dans un environnement où il y a des animaux. Il faut tenir désormais compte de ces trois secteurs. On ne règle plus le problème de santé en res-

tant seulement docteur de la médecine humaine. Il est démontré que 70% des maladies de l'homme viennent des animaux. C'est ainsi que depuis un moment, toutes les instances internationales en matière de gestion des problèmes de santé recommandent vivement de réunir ces trois secteurs actuellement qu'on appelle un seul monde, une seule santé.

Selon le constat qu'il a fait, le Congo n'a pas encore de laboratoire qui répond à la norme qualité, qui a l'accréditation, c'est-à-dire qui peut rassurer à cent pour cent. En matière de laboratoire, il n'y a pas que la qualité. Il y a également la gestion des déchets biomédicaux, la question de la biosécurité et la bio sureté, parce que ceux qui travaillent dans les

laboratoires comme ceux qui les fréquentent doivent être sécurisés.

Clôturant les travaux, le Dr Jean-Claude Moboussé a indiqué que l'adoption des deux documents permettra «d'aller à la couverture sanitaire universelle». Pour lui, «il faut réorienter les systèmes de santé, y compris les services des laboratoires, vers les soins de santé primaires pour la couverture sanitaire universelle et la sécurité sanitaire. Voilà le défi qu'il faut relever tant au niveau international que dans notre pays».

A noter que le R.s.i (Règlement sanitaire international) de 2015 adopté par l'Assemblée mondiale de la santé est un instrument international juridiquement contraignant visant à prévenir la propagation internationale des maladies, s'en protéger, les maîtriser et y réagir par une action de santé publique proportionnée et limitée aux risques qu'elles présentent pour la santé publique.

Martin BALOUATA-MALEKA

Dr Patrice Badila Kouéndo, gériatre-gérontologue en France

«La prévention du diabète coûtera toujours moins cher, que la prise en charge du diabétique»

Le diabète est un fléau social. Pendant qu'il était candidat aux élections législatives de 2022, à Brazzaville, le Dr Patrice Badila Kouéndo, gériatre-gérontologue, chef de pôle de gériatrie et du service de gériatrie à l'Hôpital Hôtel Dieu du Creusot, en France, expert en gestion et politique de santé, avait réalisé une opération de dépistage du diabète. Dans l'interview ci-après, il parle de la prévalence du diabète dans la société congolaise et en tirant les leçons, il conseille de mettre l'accent sur la prévention, car, «la prévention du diabète coûtera toujours moins cher, que la prise en charge du diabétique». Interview!

* Docteur, que peut-on dire à propos de la prévalence du diabète dans notre société?

** Pendant les élections législatives passées, j'avais mis en place, dans le huitième arrondissement, Madibou, un dépistage de diabète, à travers un test d'auto-mesure de glycémie. Trois cents personnes s'étaient prêtées à ce dépistage. Les résultats obtenus m'avaient beaucoup étonné: une personne sur deux a une glycémie supérieure à la normale, selon la norme en vigueur qui est de 1.26 grammes par litre ou 7 mmol par litre à jeun; un tiers a une glycémie à 3 grammes et un autre tiers a une glycémie au-delà de ce que l'appareil peut mesurer. D'où l'idée de communiquer sur cette pathologie silencieuse, mais pas moins dangereuse, qui gagne du terrain dans notre pays.

* On entend parler du diabète, mais beaucoup ne connaissent pas cette pathologie. Qu'est-ce que le diabète?

** Le diabète est une maladie chronique caractérisée par la présence d'un excès de sucre dans le sang, appelé hyperglycémie. Cet excès de sucre est avéré, lorsque le taux de glycémie à jeun est égal ou supérieur à 1.26 gramme par litre ou 7 mmol/l, lors de deux dosages successifs. Hormis le diabète gestationnel qui ne concerne pas mon propos, il existe deux causes de diabète:

- le diabète de type 1, qui a une origine auto-immune. Le système immunitaire va détruire les îlots de Langerhans du pancréas, en raison de facteurs génétiques et/ou d'une infection virale (rubéole par exemple). Il touche les enfants et les jeunes adultes;
- le diabète de type 2 qui est caractérisé par une diminution de la sécrétion d'insuline, entraînant une hyperglycémie. Il est dû à un ensemble de gènes qui peuvent s'exprimer en fonction des facteurs environnementaux, alimentaires ou héréditaires.

* Comme on peut le



Dr Diaz Patrice Badila Kouendolo

constater, le diabète est une pathologie qui attaque de plus en plus de personnes. Y a-t-il une possibilité de l'éviter?

** C'est le diabète de type 2 qui est le plus fréquent, avec un taux de plus de 90% du nombre de personnes touchés par le diabète. C'est pourquoi il est qualifié d'épidémie au niveau mondial. Il est même en forte progression dans le monde entier. D'après l'O.m.s, le nombre de diabétiques de type 2 dans le monde est passé de 108 à 422 millions de personnes entre 1980 et 2014. Pour l'éviter, il faut agir sur les facteurs environnementaux tels que le tabagisme et l'alcoolisme (avec l'hypertension qu'ils engendrent), la sédentarité (le manque d'activité physique), les addictions, etc, et sur les facteurs alimentaires, en évitant l'alimentation trop riche en graisses et en sucre, le surpoids (le syndrome métabolique défini par l'obésité); l'hypercholestérolémie ignorée (trop de graisse dans le sang). C'est en agissant sur ces facteurs qu'on peut réduire la prévalence du diabète dans la société.

* Certains ignorent qu'ils sont diabétiques. Que faut-il faire pour diagnostiquer cette maladie et se mettre en traitement?

** Un test rapide avec un appareil d'automesure est le moyen le plus simple de connaître sa glycémie. Vient

ensuite le dosage sanguin, à jeun, de la glycémie, réalisé dans un laboratoire. En théorie, deux mesures suffisent pour instaurer un traitement par son médecin traitant.

* Quelles sont les conséquences quand cette maladie n'est pas diagnostiquée à temps?

** Les conséquences d'un non-diagnostic sont nombreuses et peuvent être sévères. Elles aggravent le diabète et tendent à faire baisser l'espérance de vie des personnes atteintes. La majorité des complications liées au diabète peuvent être évitées, réduites ou retardées, si le diabète est dépisté et traité précocement et correctement. Parmi ces complications, on note:

- la rétinopathie diabétique, responsable, à terme, d'une cécité, donc la perte de la vue;
- les complications cardiovasculaires: infarctus du myocarde; accident vasculaire cérébral;
- la néphropathie diabétique aboutissant à l'insuffisance rénale; la neuropathie diabétique;
- les infections, les ulcères de pied et de jambe.

On peut aussi observer des complications aiguës comme le coma hypoglycémique ou l'acidocétose; l'impuissance sexuelle, etc.

* Peut-on vivre longtemps avec le diabète?

** On peut vivre largement

longtemps, en étant diabétique, à la seule condition d'une prise en charge correcte, d'un dépistage précoce et d'un suivi régulier.

* Quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes pour éviter

cette maladie?

** Le conseil aux jeunes: éviter les facteurs de risque tels que le tabac, l'alcool, la sédentarité, la surcharge pondérale et la malbouffe.

* Docteur, pourquoi autant de monde souffre de diabète?

** Beaucoup de monde souffre de diabète par manque de diagnostic. Il s'agit d'une maladie insidieuse, c'est-à-dire qui ne fait pas mal, qui est silencieuse. En tout cas au début, et cela peut durer des dizaines d'années.

* Qu'est-ce que le gouvernement doit faire pour permettre aux diabétiques d'accéder facilement aux traitements?

** Le gouvernement doit prendre à bras le corps cette maladie, qui passe par la prévention, le dépistage de masse, dans les centres de santé intégrés, les pharmacies, les cabinets médicaux privés, les laboratoires, etc. Car, la société dite moderne présente tous les attributs pour développer un diabète. Il s'agit, là, d'un devoir de santé publique. Il faut mener des campagnes sur les méfaits de l'alcoolisme, du tabagisme et d'autres addictions. La prévention coûtera toujours moins cher que la prise en charge du diabétique.

Propos recueillis par Urbain NZABANI

«La bonne gouvernance est un facteur clé...»

(Suite de la page 7)

feuille de route pour l'amélioration de la gouvernance. Le processus étant encore à ses débuts, les équipes techniques n'étant pas encore en place, nous ne pouvons pas nous prononcer.

* La corruption est-elle une menace réelle dans la gestion du pays?

** Oui! C'est la raison pour

le tour des capitales occidentales, pour promouvoir une campagne de sanctions économiques contre le système d'apartheid en Afrique du Sud. Le 16 décembre 1988, il supervise, en pleine guerre froide, la signature du protocole de Brazzaville, qui permet le retrait des troupes cubaines d'Angola et sud-africaines de Nami-



Avec Paul Obambi (à sa gauche), à la chambre de commerce de Brazzaville.



Avec Céphas Germain Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile.

laquelle les Chefs d'Etat et de gouvernement africains ont mis en place le M.a.e.p, qui est, en réalité, une plateforme d'échanges pour des solutions africaines aux problèmes africains par les Africains et pour les Africains.

* Un mot de fin, pour conclure notre entretien?

** Le M.a.e.p est une transition entre le combat pour l'indépendance africaine mené par l'O.u.a, conformément au rêve des pères fondateurs, et l'Union africaine, qui a défini 2063 comme horizon stratégique, pour bâtir un continent africain économiquement et politiquement intégré. Dans cette marche pour la souveraineté africaine, le Congo, à travers le Président Denis Sassou Nguesso, a marqué l'histoire du continent.

En effet, en 1986, il a présidé aux destinées de l'O.u.a. Au cours de son mandat, il crée le Fonds Africa, pour soutenir financièrement la lutte contre le régime raciste d'Afrique du Sud. Il consacre son mandat à faire

bie, entraînant ainsi l'indépendance de la Namibie.

En janvier 2006, il est porté à la tête de l'Union africaine. Ministre de la communication, chargé des relations avec le parlement et porte-parole du gouvernement à cette époque, j'ai eu l'immense privilège de faire partie de sa délégation, lors d'une tournée qui le conduisit aux Etats-Unis et en France. Je l'ai vu faire le plaidoyer du Nepad, en affirmant avec force et conviction à ses interlocuteurs, que le Nepad est une doctrine économique novatrice pour l'Afrique et sa gouvernance, en faveur de son évolution au 21^{ème} siècle.

Je souhaitais porter ce témoignage, afin que tous les membres de la commission considèrent que le travail que nous ferons devra s'inscrire dans le prolongement de ces prestigieuses séquences de l'histoire de notre pays.

Propos recueillis par Roland KOULOUNGOU

Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales

La journée internationale de la démocratie célébrée à travers des conférences-débats

A l'occasion de la journée internationale de la démocratie, instituée en 2007 par l'assemblée générale des Nations unies et célébrée cette année, sous le thème, «Renforcement des moyens d'action de la prochaine génération», le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales a organisé, vendredi 15 septembre 2023, à la Maison de la société civile, à Brazzaville, deux conférences-débats qui ont rassemblé les responsables des organisations de la société civile, sous le patronage de Céphas Germain Ewangu, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile.

Dans son allocution d'ouverture, Céphas Germain Ewangu a indiqué qu'aucun peuple dans le monde n'a achevé de construire son système démocratique. «Le constat de tous les jours est que les pays qui ne sont pas encore sur le chemin de la démocratie, se battent pour y accéder. Ceux qui y ont accédé, se battent pour la consolider, la raffermir. Là où le système s'avère consolidé, on se bat encore et encore pour le perfectionner», a-t-il déclaré, soulignant le fait que «la vraie perfection n'est pas de ce monde». Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des O.n.g.s a fait savoir que face aux nombreux défis qu'incombent la démocratie, «les acteurs de la société civile ont besoin eux-mêmes de connaître utilement les enjeux».

Deux communications ont été présentées au cours de la conférence-débat relative à la célébration de la journée internationale de la démocratie. Chercheur à l'Université Marien Ngouabi, le professeur Abira Galebaye a présenté la première communication sur



Photo de famille des participants à la journée, autour de Céphas Germain Ewangu.

le thème: «Le rôle et la place des organisations de la société civile dans la promotion de la démocratie».

Selon lui, les sociétés civiles africaines sont en transition, parce qu'elles sont dans les premiers pas de leur constitutionnalisation et n'ont donc pas failli à leurs missions. «Nous sommes en transition, nous nous recherchons». «Personne aujourd'hui n'a le monopole de l'évaluation», a-t-il affirmé. Concernant, le système de renforcement du contrôle de l'action des institutions publiques, le prof Galebaye a indiqué qu'«on ne peut pas

évaluer quelque chose qu'on n'a pas conçue», soulignant le fait que nos sociétés civiles sont jeunes (apparue vers 1997) et ne peuvent être comparées à d'autres. Il a déploré le manque de culture de la société civile auprès de certains compatriotes.

Pour sa part, Joachim Mbanza, journaliste et haut conseiller membre du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), a présenté le thème portant sur «la démocratie et la liberté de la presse, à travers la place et le rôle du Conseil supérieur de la liberté de communication». Pour lui, le C.s.l.c est

une institution de régulation des médias et à ce titre, c'est un acquis de la démocratie congolaise. Il a parlé des raisons qui ont conduit à la mise en place de cette institution qui, composée de manière mixte par les représentants du gouvernement, de la profession et de la société civile, a, seule, le pouvoir de protéger les journalistes contre les abus d'autorité des gouvernants, de protéger les citoyens contre les dérapages de la presse et de sanctionner les journalistes dans l'exercice de leur métier.

Signalons que chaque communication était suivie de débats et les participants se sont illustrés par leur engouement à poser des questions. C'est ainsi que le haut-conseiller Joachim Mbanza a été amené à parler de la R.a.v (Redevance audio-visuelle), comme moyen de soutien de l'Etat à la presse, pour l'aider à produire des informations de qualité au profit des citoyens. Malheureusement, cette redevance n'arrive pas à la presse. «On n'arrive pas à mettre en place une commission pouvant gérer cette R.a.v, parce que le gouvernement estime que c'est sa mission de la faire, alors que la loi a donné au C.s.l.c le pouvoir de redistribuer l'aide de l'Etat à la presse». Pourtant, «cette r.a.v est collectée et reversée au Trésor public», a-t-il précisé.

Roland KOULOUNGOU

Lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Ah qu'ils sont heureux, nos amis communs Itoua, Mbougou, Tati et Yakamambu ! Depuis qu'ils sont allés passer leurs vacances au village Mayita, non loin de Voka, dans le Département du Pool, ils s'y prélassent et y lisent beaucoup. Ils y sont aux anges, loin des délestages quasi-permanents d'électricité et de pénurie d'eau dans les robinets de Brazzaville et Pointe-Noire. Comme l'a chanté Franco Luambo Makiadi, «ba komi ba sans soucis». Tant mieux pour eux! Ils me demandent de te faire partager leurs différentes notes de lectures, comme celles-ci:

1- «Quand tu es en bonne santé et dans l'abondance, porte secours aux malheureux. Lorsque tu navigues le vent en poupe, tends la main à ceux qui font naufrage. N'attends pas d'apprendre à tes dépens combien l'égoïsme est un mal et combien il est bon d'ouvrir son cœur à ceux qui sont dans le besoin. Prends garde, parce que la main de Dieu corrige les présomptueux qui oublient les pauvres. Tire leçon des malheurs d'autrui et prodigue à l'indigent ne serait-ce que les plus petits secours. Pour lui qui manque de tout, ce ne sera rien», dixit Saint-Grégoire de Nazianze;

2- «Ne perdons pas de temps. Il ne faut pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire aujourd'hui: les tombeaux débordent de bonnes intentions; et d'ailleurs qui pourrait dire si nous serons encore en vie demain? Ecoutons la voix de notre conscience; c'est la voix du prophète. Nous ne possédons que l'instant présent. Veillons donc et vivons-le comme un trésor qui nous est confié. Le temps ne nous appartient pas; ne le gaspillons pas», dixit Padre Pio;

3- «La vraie dignité de l'homme et son excellence résident dans ses mœurs, c'est-à-dire dans sa vertu; la vertu est le patrimoine commun des mortels, à la portée de tous, des petits et des grands, des pauvres et des riches», dixit Léon XIII;

4- «Notre société est une société où ne règnent que l'arbitraire du pouvoir, les intérêts égoïstes, l'injustice et l'exploitation, la violence dans chacune de ses expressions», dixit Benoit XVI;

5- «Grace aux efforts conjoints des hommes, l'injustice peut être vaincue et que tous peuvent connaître une vie meilleure», dixit Nelson Mandela. Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Coopération Etats-Unis/Congo

Le Programme Wica pour l'action climatique a honoré ses lauréates congolaises

Le Département d'Etat américain (Ministère des affaires étrangères des Etats-Unis) a lancé, en janvier 2021, le Programme Wica (Initiative des femmes d'Afrique centrale pour l'action climatique), afin de renforcer les capacités et l'implication des femmes des pays d'Afrique centrale dans les processus nationaux de changement climatique, de manière générale et plus particulièrement, dans la comptabilisation des émissions des G.e.s (Gaz à effet de serre). Dans la région, il y a un faible nombre de femmes occupant des postes techniques liés à la gestion durable des ressources naturelles et à l'action climatique. D'où le lancement de ce programme, pour combler ce déficit.

Le Programme Wica consiste à la formation axée sur les systèmes nationaux de mesure et de déclaration des émissions et réductions des gaz à effet de serre (G.e.s). Sur les 200 femmes ayant participé à ce programme, 44 sont du Congo, dont 14 l'ont terminé avec succès. La cérémonie officielle de remise des di-

plômes aux lauréates de la République du Congo a eu lieu le jeudi 14 septembre 2023, à l'Hôtel Lancaster, à Brazzaville, sous le co-patronage de Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, coordinatrice technique de la Commission du Bassin du Congo, et de l'am-



Une lauréate honorée par le ministre Soudan Nonault et l'ambassadeur Young.

bassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene Young. S'exprimant à l'occasion de cette cérémonie, le diplomate américain a rappelé que depuis près de trente ans, les Etats-unis soutiennent les gouvernements du Bassin du Congo en général, et le gouvernement du Congo en particulier, dans leurs efforts

de réduire les émissions des gaz à effet de serre. Eugene Young a, ensuite, exhorté les lauréates à accompagner le pays dans ce combat contre les changements climatiques, lequel d'ailleurs est mondial. «Vous disposez de nouveaux outils pour avoir un impact réel, notamment la compréhension du proces-



Photo de famille des femmes diplômées du Programme Wica autour de la ministre Soudan-Nonault et de l'ambassadeur Young.

sus international de mesure et de reportage des G.e.s selon la C.c.n.u.c.c (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques). Vous apportez non seulement une valeur ajoutée à la capacité de votre pays à faire face aux défis du climat, mais vous pouvez également devenir des leaders dans ce domaine, en partageant ces connaissances au Congo et dans toute la sous-région», a-t-il dit.

Satisfaite de l'engagement des femmes congolaises, la ministre Arlette Soudan-Nonault a souligné que de plus en plus d'éléments probants montrent que, de nos jours, la participation et le leadership féminin dans l'action clima-

tique sont associés à de meilleurs résultats en matière de gouvernance des ressources, de préservation de l'environnement et de préparation aux catastrophes. Elle a, par ailleurs, assuré de l'implication du Congo aux efforts visant à réduire les émissions de G.e.s.

Les femmes congolaises formées sont prêtes à se lancer dans un nouveau défi qui sera profitable au Congo et à la sous-région. Certaines d'entre elles poursuivent déjà une carrière dans des institutions privées et publiques travaillant sur l'action climatique et d'autres font partie des experts de C.c.n.u.c.c.

Urbain NZABANI

**MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,
DE L'EDUCATION CIVIQUE, DE LA FORMATION
QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI
CABINET
N°2124 /MJSECFQE/CAB-MOSALA**

**REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès**

PROJET EMPLOI-FORMATION « MOSALA »

«AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE LA CELLULE INTERNALISEE DE PROJET»

1- La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et une délégation de fonds de l'Union Européenne (UE), pour la mise en œuvre du Projet Emploi-Formation, dénommé « MOSALA ». Ce projet se déroulera sur une période de 4 ans.

2- L'objectif global de ce projet est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché de l'emploi à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation, avec une perspective de genre, et l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché de l'emploi dans les secteurs clés du Plan National de Développement (PND) 2022-2026.

A ce titre, le projet comporte trois composantes:

Composante 1: Appui à la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE)

Volet 1- Elaboration, validation et mise œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation (PNEF).

Volet 2- Mise en place d'un Observatoire de l'Emploi et de la Formation Qualifiante incluant spécifiquement la question du genre.

Composante 2: Appui au Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA)

Volet 1- Mise en œuvre des actions de formations qualifiantes adaptées aux besoins du marché de l'emploi.

Volet 2- Appels à projet de formation pour le renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations

dans les secteurs porteurs.

Volet 3- Activités de promotion de l'apprentissage, de l'employabilité et du renforcement des structures de formation qualifiante.

Composante 3: Appui à l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE)

Volet 1- Mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET.

Volet 2- Actions d'information et d'orientation sur le marché de l'emploi.

3- Le Maître d'ouvrage, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Civique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (MJSECFQE), mettra en place une Cellule internalisée du projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet MOSALA au sein du Ministère.

Le présent Avis de recrutement est lancé pour les postes suivants:

- un point focal;
- un(e) spécialiste en passation de marchés;
- un(e) chargé(e) de suivi-évaluation du projet avec compétences en matière de Genre;
- un(e) comptable.

4. Les dossiers de candidature comprenant:

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae;
- des copies certifiées des diplômes requis ou tout autre docu-

ment justifiant de la formation ou la qualification;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience antérieure;
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts,

doivent être déposés sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le lundi 09 octobre 2023 à 14h en précisant les mentions suivantes sur le pli:

- à l'attention du Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE);
- Projet MOSALA;
- candidature au poste de: (préciser le poste pour lequel la candidature est adressée)
- ouvrir uniquement au cours de la session d'ouverture et d'analyse des candidatures.

Adresse:

Cabinet du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education Civique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (derrière le Stade Alphonse Massamba-Débat)

5- Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au Cabinet du MJSECFQE, tous les jours ouvrables de 9h00 à 14h00.

Fait à Brazzaville, le 18 Septembre 2023

**Le Directeur de Cabinet
Charles MAKAYA DIT MACKAILL**



(Voir Fiches postes en page 9,10 et 11.)

REMERCIEMENTS



Aucun mot ne pourra exprimer notre reconnaissance pour votre affection et votre soutien dans la douleur qui est la nôtre, après le décès de Maridor Yolande MACKOUMBOU-NKOUKA née MALONGA.

Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés et vos témoignages de sympathie, en ces instants douloureux.

Médecin Général Anselme MACKOUMBOU-NKOUKA
Ses enfants, ses petits-enfants et toute la Famille

Communiqué



Le journaliste Pascal Azad Doko

Les familles Doko, Obondo, Mavoungou, la veuve Doko et les enfants informent les responsables et journalistes de la presse congolaise, les dirigeants des associations, les autorités politiques qui l'ont connu, les amis et connaissances, de la construction de la pierre tombale (tombeau) de feu Pacal Azad DOKO, journaliste reporter au Journal «La Semaine Africaine», décédé le 9 août 2022, à Brazzaville, et inhumé le 26 août 2022 au Cimetière privé de Bouka, à Kintélé.

A cet effet la date de la construction de la pierre tombale est prévue pour le jeudi 26 octobre 2023.

Par ce communiqué, la famille sollicite aussi de toute personne de bonne volonté, un accompagnement et un soutien nécessaire à l'aboutissement de dudit projet, afin d'offrir à ce journaliste chevronné, un lieu de repos digne de sa mémoire.

Que le bon Dieu fortifie et accompagne cette œuvre magnanime qui restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Fait à Brazzaville le 14 Septembre 2023

**P.o Veuve DOKO née Ernestine
MAVOUNGOU**

Tel : 00242 06 663 53 88 ou 00242 05 566 53 69

Fiche de poste

Responsable en passation de marché du Projet Mosala

I. Description succincte du projet Mosala

I.1. Finalité

La finalité du projet est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner:

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs du suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre;
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes;
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et, particulièrement, des femmes;
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes.

Une première consistera en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE. Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA

et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso et Dolisie.

Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et déconcentrée.

III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule Internalisée de Projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du Ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordonnateur/coordonnatrice, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation et genre du projet, d'un(e) spécialiste en passation de marchés et d'un(e) comptable.

IV. Attributions et Responsabilités

Sous la supervision directe et opérationnelle du Directeur de Cabinet, Coordonnateur du projet (CP), en charge du pilotage global du projet, et du Point focal, responsable de la mise en œuvre, de l'exécution des activités et de l'atteinte des objectifs du projet, avec l'appui de l'Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO), le responsable en passation de marchés sera chargé de la planification, de la gestion et de la mise en œuvre des règles et procédures de passation des marchés relatifs aux activités du Projet Mosala. A ce titre, il/elle est chargé(e) de:

- élaborer et suivre l'exécution, avec l'appui de l'ATMO, du plan de passation des marchés dans la limite des budgets approuvés pour chaque composante;
- assurer la préparation de l'ensemble des dossiers de passation des marchés (travaux, fournitures et prestations intellectuelles) conformément au code des marchés publics de la République du Congo et ses textes d'application et aux directives des bailleurs;
- veiller à la qualité des documents de passation de marchés préparés;
- organiser et participer aux séances d'ouverture et d'évaluations des appels d'offres;
- veiller à la conformité et à la réception dans les délais, des fournitures, travaux et autres prestations;
- produire mensuellement une situation des marchés et contribuer à l'élaboration des rapports du projet (trimestriel, semestriel et annuel);
- assurer, le cas échéant, le renforcement des capacités en passation de marchés des acteurs impliqués dans le processus de passation et d'exécution des marchés;
- assurer la mise en place et la mise à jour d'un système d'archivage incluant toutes les pièces nécessaires du suivi et de l'exécution des marchés;
- planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fournitures et travaux pour chaque sous-composante;
- apporter un appui-conseil, en matière de passation des marchés, à la CIP et à toutes les structures bénéficiaires (DGFQE, FONEA et ACPE) (phases d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de propositions d'attribution du marché);
- élaborer et exécuter un projet de renforcement des capacités en passation des marchés au profit des membres de la CIP et des structures bénéficiaires (DGFQE, FONEA et ACPE);
- élaborer les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le Plan de passation des marchés (PPM) et sa mise à jour périodique;
- développer les mécanismes de suivi de l'exécution des contrats;
- développer les mécanismes de contrôle, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés;
- s'assurer de l'obtention de l'approbation de l'AFD pour les documents élaborés (Plans de passation des marchés, Termes de référence, Rapports d'évaluation des dossiers, contrats...) conformément aux directives de passation de marchés de l'AFD;
- s'assurer de la prise de mesures idoines pour la signature des marchés dans les délais requis;
- s'assurer de l'identification des sources de retard et des problèmes dans le processus de passation et d'exécution des marchés, afin de proposer des solutions de rectification;
- s'assurer de l'examen de toute correspondance départ concernant la passation des marchés afin de garantir que le courrier a reçu le traitement adéquat dans le parfait respect des règles;
- s'assurer de la revue qualité interne des réponses à adresser suite à des réclamations de soumissionnaires afin de garantir que la réponse est conforme aux dispositions des textes et qu'elle répond aux questions/problématiques soulevés par le plaignant;
- d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de transfert de compétence à travers la formation et le renforcement de capacités en passation des marchés de tous les acteurs publics impliqués dans la mise en œuvre du projet;
- d'assurer toutes autres tâches en lien avec la fonction.

V. Qualifications

Pour être éligibles, les candidats doivent:

- être titulaire d'un diplôme de BAC+4 en administration publique, en droit, en économie, en gestion ou tout autre diplôme équivalent;
- avoir une expérience professionnelle de 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés;
- avoir une excellente connaissance des pratiques de passation des marchés en générale et des règles et procédures de passation des marchés des institutions de développement: Banque africaine de développement (BAD), Banque mondiale (BM), FIDA, UE et AFD, aussi bien que du cycle de projet;
- avoir une très bonne connaissance du français parlé et écrit;
- avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics;
- avoir une bonne connaissance du code des marchés publics et des textes en vigueur en République du Congo;
- avoir une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, internet Explorer et autres outils de communication);
- avoir une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

VI. Lieu d'affectation

Le poste de responsable en passation de marchés du projet Mosala est basé à Brazzaville avec des déplacements à l'intérieur du pays.

VII. Durée

Le poste de Responsable en passation de marchés a une durée de 4 ans et il est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable, à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après l'avis de non objection de l'AFD.

VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre:

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis;
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE);
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection);
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du Responsable en passation des Marchés se fera annuellement par le Coordonnateur du projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes:

- une phase de présélection réalisée sur analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien;
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous pli anonyme fermé, portant la mention «Candidature au poste de Responsable en passation des marchés du Projet Mosala » au plus tard le lundi 9 octobre 2023 à 14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi.

Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants:

Tél: E-mail :

NB: L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est encouragée.

Fiche de poste

Responsable de suivi-évaluation et genre du Projet Mosala

I. Description succincte du projet Mosala

I.1. Finalité

La finalité du projet est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays, en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

I.2. Objectif général

L'objectif général du Projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail à travers la mise en œuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner:

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs du suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre;
- la mise en œuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes;
- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et particulièrement des femmes;
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes.

Une première consistera en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en œuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation Civique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en œuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA, pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence Congolaise pour l'Emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois struc-

tures. Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en œuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie. Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et déconcentrée.

III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en œuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordonnateur/coordonnatrice, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation du projet avec des compétences genre, d'un(e) spécialiste en passation de marchés et d'un(e) comptable.

IV. Attributions et Responsabilités

Sous la supervision directe et opérationnelle du Directeur de Cabinet du Ministère, Coordonnateur du projet (CP), en charge du pilotage global du projet, et du Point focal, responsable de la mise en œuvre, de l'exécution des activités et de l'atteinte des objectifs du Projet Mosala, avec l'appui de l'Assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO), le responsable suivi-évaluation et du genre sera chargé de développer et coordonner le système de suivi-évaluation du projet Mosala. Il/Elle s'assurera de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation systématique et efficace des informations de suivi-évaluation issues du projet Mosala. Il/elle devra également s'assurer de la prise en compte transversale du genre dans les activités du projet.

A ce titre, il/elle devra:

- élaborer la matrice de suivi-évaluation du projet;
- élaborer le manuel de suivi-évaluation du projet;
- assurer la documentation des indicateurs;
- assurer la collecte des données, leur traitement et le suivi des recommandations de base pour le suivi des activités du projet;
- élaborer le plan de suivi-évaluation du projet et en assurer l'opérationnalisation;
- élaborer à l'attention du Coordonnateur et du Point focal du projet des rapports périodiques assortis de propositions conséquentes sur l'état d'exécution des Plans de travail et de budgets annuels (PTBA) du projet;
- veiller à la réalisation à bonne date des évaluations prévues dans le plan de suivi-évaluation du projet et veiller à la mise en œuvre de leurs recommandations;
- suivre l'évolution des directives des bailleurs de fonds dans le domaine du suivi-évaluation et actualiser les outils du projet en conséquence;
- préparer les Termes de Référence (TDR) des consultants et des activités portant sur le suivi-évaluation;
- participer à la sélection des consultants dans le domaine du suivi-évaluation;
- organiser et animer des sessions de formation de mise à niveau des acteurs;
- coordonner la documentation du projet, la sauvegarde périodique des fichiers, la diffusion des résultats et la gestion du système d'information du projet en collaboration avec les membres de la CIP et avec l'appui de l'ATMO;
- organiser la collecte des données quantitatives et qualitatives, aux différentes phases du projet selon le cadre logique et les indicateurs prédéfinis;
- superviser et finaliser les outils d'évaluation des activités et outputs mis à la disposition des partenaires et consultants;
- mettre en place, coordonner la mise en œuvre et améliorer le dispositif de suivi-évaluation après identification des difficultés rencontrées;
- superviser la bonne exécution du PTBA du projet et évaluer sa performance en collaboration avec la CIP et avec l'appui de l'ATMO;
- participer à l'évaluation des besoins et au renforcement des capacités en matière de suivi-évaluation du personnel et des partenaires de mise en œuvre du projet;
- assurer la consolidation des rapports d'activités trimestriels, semestriels et annuels des composantes du projet,
- contribuer à l'élaboration budgétaire et au reporting financier du projet;
- contribuer à l'intégration dans le projet des aspects du genre;
- définir, en collaboration avec la CIP et avec l'appui de l'ATMO, la stratégie d'intégration du genre et veiller au compte-rendu de sa mise en œuvre.

V. Qualifications

Les qualifications recherchées pour la fonction de suivi-évaluation et genre du projet Mosala sont les suivantes:

- diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Bac+4 en sciences sociales, économiques, politiques, gestion de projets de développement, statistique ou tout autre discipline connexe;
- expérience professionnelle solide dans la gestion de projets au sein d'une institution internationale de développement;
- expérience réussie dans l'exercice de la responsabilité de suivi-évaluation de projets (au moins 5 ans);
- bonne connaissance des procédures de l'AFD et de l'Union Européenne (UE);
- bonne connaissance des questions genre;
- fortes capacités de communication, d'analyse, de synthèse, d'écoute, rédactionnelles, relationnelles et organisationnelles;
- rigueur, précision et respect des délais;
- autonomie et fortes capacités d'initiative.

VI. Lieu d'affectation

Le poste de responsable de suivi-évaluation et genre est basé à Brazzaville avec des déplacements à l'intérieur du pays.

VII. Durée

Le projet Mosala a une durée de 4 ans. Le poste de responsable de suivi-évaluation et genre est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable, à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après l'avis de non objection de l'AFD.

VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis,
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE),
- des copies légalisées des diplôme(s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection),
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du Responsable en suivi-évaluation et genre se fera annuellement par le Coordonnateur du projet sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien,
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous pli anonyme fermé, portant la mention « Candidature au poste de Responsable en suivi-évaluation et genre du projet Mosala » au plus tard le lundi 9 octobre 2023 à 14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

Tél :

E-mail :

NB : L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est encouragée.

Fiche de poste

Recrutement d'un comptable du Projet Mosala

I. Description succincte du projet Mosala

I.1. Finalité

La finalité du projet est d'accompagner les jeunes congolais et congolaises dans leur parcours d'insertion professionnelle, d'adapter et de couvrir les besoins des employeurs en ressources humaines qualifiées dans les filières clés pour la diversification économique du pays en réduisant les inégalités femmes/hommes en matière d'accès à un emploi de qualité.

I.2. Objectif général

L'objectif général du projet Mosala est de contribuer à l'autonomisation économique de jeunes en situation de vulnérabilité face au marché du travail, à travers la mise en oeuvre de politiques actives emploi-formation avec une perspective de genre, et à l'amélioration de la pertinence du dispositif de formation-insertion avec les besoins en compétences du marché du travail.

I.3. Objectifs spécifiques

En termes d'objectifs spécifiques, le projet Mosala permettra d'accompagner :

- la structuration du système formation-emploi, la politique nationale et les dispositifs de suivi et d'information de l'emploi et de la formation afin d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes visant l'insertion économique des jeunes, avec une perspective de genre,
- la mise en oeuvre du dispositif national de formation qualifiante, son déploiement, sa diversification et sa pertinence par rapport au marché de l'emploi, avec une perspective de réduction des inégalités hommes-femmes,

- l'opérationnalisation du dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des personnes en situation de vulnérabilité afin d'améliorer l'insertion professionnelle et la qualité de l'employabilité des jeunes et particulièrement des femmes,
- la réduction des inégalités de genre dans l'accès et le maintien dans un emploi décent constituera l'objectif transversal de l'ensemble du projet.

II. Contenu du projet

Le projet se déclinera selon trois composantes.

Une première consistera en un appui à la structuration et au pilotage du dispositif de la formation qualifiante et de l'emploi. Il s'agira alors d'élaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation, d'accompagner sa mise en oeuvre et de mettre en place un système d'information sur le marché du travail et la formation au travers d'un observatoire de l'emploi et de la formation qualifiante incluant spécifiquement la question du genre au niveau de la Direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi (DGFQE) du Ministère de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE).

La deuxième composante appuiera le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA) dans ses activités de mise en oeuvre des actions de formation qualifiante adaptée aux besoins du marché de l'emploi. Des appels à projets de formation seront organisés selon les procédures d'intervention du FONEA pour renforcer les compétences des jeunes et la qualité de l'offre de formations dans les secteurs porteurs (notamment l'agriculture, le tourisme durable et l'industrie). Des actions de promotion de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes ainsi que l'appui direct à des structures de formation qualifiante seront également réalisés.

La troisième composante appuiera la mise en oeuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE). Il s'agira alors principalement d'actions pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi, en ciblant particulièrement les femmes et les NEET, et d'actions d'information et d'orientation sur le marché du travail.

Pour garantir l'accessibilité des services de ces trois structures adaptées aux besoins des jeunes, des femmes et des entreprises, le projet financera également les équipements et la réhabilitation des sièges de la DGFQE, du FONEA et de l'ACPE.

Le déploiement effectif des services sur l'ensemble du territoire sera accompagné par la création de Maisons départementales de l'emploi et de la formation qualifiante (MDEFQ) à Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie afin de fédérer en un seul lieu les différents services des trois structures.

Des containers aménagés seront mis en place afin de rapprocher les services de l'ACPE des demandeurs d'emploi dans les quartiers moins desservis et les zones rurales.

Un système d'information commun à la DGFQE, au FONEA et à l'ACPE sera également mis en oeuvre pour connecter les structures de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou et Dolisie. Enfin, des actions de communication, de sensibilisation et de capitalisation, avec une forte perspective de genre, seront également réalisées à la fois à l'échelle nationale et décentralisée.

III. Intervenants et mode opératoire

Le MJSECFQE en tant que Maître d'ouvrage (MOA) mettra en place une Cellule internalisée de projet (CIP) chargée de la mise en oeuvre et du suivi du projet au sein du ministère. Celle-ci sera composée d'un(e) coordonnateur/coordonnatrice, d'un point focal, d'un(e) chargé(e) de suivi-évaluation et de genre du projet, d'un(e) spécialiste en passation de marchés et d'un(e) comptable.

IV. Attributions et Responsabilités

Sous la supervision directe et opérationnelle du Directeur de Cabinet, Coordonnateur du projet (CP), en charge du pilotage global du projet et du Point focal, responsable de la mise en oeuvre, de l'exécution des activités et de l'atteinte des objectifs du projet, avec l'appui de l'Assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATMO), le comptable est chargé de la gestion administrative, comptable et financière du projet. A ce titre, il/elle est chargé(e) de :

- élaborer le budget du projet avec le concours des autres responsables et le soumettre au Coordonnateur via le Point focal pour approbation,
 - établir les tableaux de trésorerie du budget,
 - contrôler et approuver l'éligibilité des dépenses à effectuer par bon de commande, bon d'achat et par caisse,
 - établir les demandes d'approvisionnement des fonds et les chèques y relatifs,
 - appliquer toutes les instructions administratives relatives au service comptable,
 - assister les auditeurs interne et externe pendant leur mission,
 - participer, de concert avec le Coordonnateur et le point focal avec l'appui de l'ATMO, à la mise en oeuvre des recommandations des audits et celles des missions de supervision spécifiques à la gestion comptable et financière.
- Le comptable devra, en outre, sous la supervision du Point focal et avec l'appui de l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage :
- rédiger les rapports financiers du projet,
 - établir les plans de trésorerie en centralisant tous les besoins financiers de chaque composante du projet,
 - assurer la mise à disposition des fonds selon le Plan de travail et budget annuels (PTBA) du projet,
 - effectuer régulièrement les états de rapprochements bancaires et les contrôles de caisse.

Le comptable assume, par ailleurs, les autres tâches suivantes :

- assurer la gestion et la garde des carnets de chèques,
- assurer la tenue de la comptabilité selon les principes généralement admis,
- arrêter les comptes annuels du projet en vue de procéder aux inventaires,
- inviter les auditeurs, en accord avec le Point focal et le Coordonnateur, à la mission de certification des comptes financiers,
- établir les chèques et les ordres de virements au profit des fournisseurs,
- appuyer les responsables des composantes du projet (FONEA, ACPE et DGFQE) dans l'élaboration des besoins en ressources financières pour les soumissions/révisions périodiques du budget, conformément aux exigences des bailleurs,
- participer, en collaboration avec le Point focal et avec l'appui de l'ATMO, à l'élaboration des Plans de travail et budget annuels (PTBA) qui seront soumis à l'AFD pour avis de non objection et au Comité de pilotage (COPIL) pour approbation,
- suivre quotidiennement la tenue des livres comptables du projet et garantir la conformité de chaque dépense au regard du Manuel de procédures administrative, financière et comptable (MPAFC) du projet,
- suivre la mise en oeuvre des budgets et en rendre compte à l'autorité hiérarchique. Le cas échéant, faire des recommandations à l'autorité hiérarchique sur les réallocations des fonds à soumettre à l'approbation du Comité de pilotage (COPIL),
- effectuer des rapprochements budgétaires mensuels, tri-

mestriels, semestriels et annuels, et dresser un rapport d'exécution budgétaire pendant les périodes ci-dessous visant à contrôler le budget et les procédures financières,

- assurer le paiement des services, conformément au Manuel de procédures administrative, financière et comptable (MPAFC) du projet,
- superviser la clôture périodique des comptes mensuels et assurer la soumission des données de dépenses de gestion au Point focal et des rapports financiers à l'AFD.

V. Qualifications

Les qualifications recherchées pour la fonction de comptable du projet Mosala sont les suivantes :

- diplôme universitaire (BAC+3 au minimum) en finances, comptabilité, administration d'entreprises ou tout autre discipline connexe,
- expérience en gestion financière (au moins 5 ans) acquise dans une institution internationale, une Organisation de la société civile (OSC) ou un projet de développement financé par un bailleur de fonds international,
- capacité de gérer les budgets des projets et de suivre les dépenses financières,
- capacité de tenir des communications avec les différentes parties prenantes,
- compétences en informatique, en particulier, maîtrise de toutes les applications du logiciel MS Office et applications de finances spécifiques (Tom2pro, Sage, Odacompta...),
- bonne moralité et intégrité.

VI. Lieu d'affectation

Le lieu de travail du comptable est Brazzaville avec des déplacements à l'intérieur du pays.

VII. Durée du poste

Le projet Mosala a une durée de 4 ans. Le poste de comptable est initialement établi pour une durée d'une année renouvelable à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé, le contrat sera renouvelé après l'avis de non objection de l'AFD.

VIII. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- un Curriculum vitae (CV) actualisé et concis,
- une lettre de motivation de la candidature (maximum 2 pages) adressée au Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi (MJSECFQE),
- des copies légalisées des diplôme (s) requis, certificats et attestations de formation (l'original ou une copie certifiée sera demandé au cours du processus de sélection),
- des références d'au moins trois (3) personnes physiques ou morales avec adresse électronique et numéros de téléphone de contacts.

IX. Évaluation annuelle et critères de performance

L'évaluation des performances du Comptable se fera annuellement par le Coordonnateur du projet, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indicateurs de résultats fixés. Les résultats de cette évaluation seront partagés avec l'AFD et serviront de base au renouvellement du contrat.

X. Procédure de recrutement

Le processus de recrutement en toutes ses étapes sera intégralement assuré par le Cabinet du Ministre en charge de l'emploi à travers le comité de sélection mis en place à cet effet et conformément à l'accord de financement du projet signé avec l'AFD. Chaque étape principale sera sanctionnée par un rapport qui sera soumis à l'avis de non objection de l'AFD. Le recrutement se déroulera en deux (2) étapes :

- une phase de présélection réalisée sur analyse des dossiers. La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de référence. Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien,
- une phase de sélection finale comportant des tests écrits et un entretien individuel des candidats présélectionnés.

XI. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature devront parvenir, sous pli anonyme fermé, portant la mention «Candidature au poste de Comptable du projet Mosala» au plus tard le lundi 9 octobre 2023 à 14h00 au secrétariat du Directeur de cabinet du Ministre en charge de l'emploi. Le recrutement se fera selon la procédure compétitive. Les dossiers de candidature non retenus ne seront pas retournés. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires aux contacts suivants :

Tél : E-mail :

NB : L'utilisation du genre masculin dans le présent avis de recrutement a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. Il désigne autant le genre masculin que le genre féminin. Toute candidature féminine est encouragée.

Musique

Après trente ans, Extra Musica tient toujours le flambeau de la musique congolaise

Cette année, l'Orchestre Extra Musica célèbre son 30^{ème} anniversaire. Créé le 27 août 1993, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, par des jeunes qui faisaient leurs premiers pas dans la musique et qui s'étaient rencontrés à la Paroisse Sainte-Marie, le mythique groupe musical a eu un impact significatif dans la musique congolaise dont-il est devenu un des flambeaux. N'échappant malheureusement pas au destin des groupes musicaux, il a connu des scissions auxquelles il a survécu, grâce à la persévérance de son leader et président, Roga-Roga.

Parler d'Extra Musica, c'est plonger dans l'ambiance de la belle époque, pour la jeunesse, des années 90 et 2000. Extra Musica avait hissé haut le flambeau de la musique congolaise, aussi bien dans le pays qu'à l'international. Séparé aujourd'hui de la majeure partie de ses co-fondateurs, l'orchestre continue à se tenir au hit-parade de la musique congolaise, grâce au talent de son leader Roga-Roga. A sa création, il était composé des artistes comme Quentin Moyascko, Oxygène, Durel Loemba, Guy-Guy Fall, Roga-Roga, Kila Mbongo, Ramatoulaye Ngolali, Espé Bass, etc. En 1995, il sort son premier album, «Les nouveaux mis-

siles», primé disque d'or en 1996 à Paris, en France, dans la catégorie meilleure vente. La même année, il obtient les titres de «meilleur groupe congolais» et «révélation de l'année», lors du Festival Ngomo Africa, à Kinshasa. En 1997, il est consacré meilleur groupe aux Afrima (African music awards). En 1999, l'Orchestre Extra Musica sort l'album «État-major», plébiscité disque d'or, avec plus de cent mille exemplaires vendus en France. En 2000, il remporte le prix du «meilleur groupe africain» au Kora Music Awards. Arrivé en 2011, l'artiste Roga-Roga prend la tête de l'orchestre, après le départ de ses collègues. Au cours de la même



Roga-Roga, pendant son concert au Stade Massamba-Débat

année, Extra Musica est sacré meilleur groupe africain de la décennie 2001-2011, lors de la 11^{ème} édition des Kunde, à Ouagadougou, la capitale burkinabe. Aujourd'hui encore, Roga-Roga et Extra Musica continuent de faire le bonheur des mélomanes. Après le succès planétaire de son single «Bokoko», en 2022, avec 20 millions de vues sur Youtube, le groupe a récemment sorti «Nzungu». C'est

le premier groupe brazzavillois à se produire au Stade Alphonse Massamba-Débat en faisant le plein. En trente années d'existence, l'Orchestre Extra Musica a formé et inspiré une nouvelle génération d'artistes musiciens, avec de brillantes carrières, faisant ainsi la fierté de la musique congolaise.

Roland KOULOUNGOU

Fife (Festival international du film espoir)

Trois productions cinématographiques congolaises nominées à la deuxième édition



Terdyrock Matoko.



Michael Gandoh.

La deuxième édition du Fife (Festival international du film Espoir) se déroule du 21 au 23 septembre 2023, dans dix pays (Côte-d'Ivoire, Burkina-Faso, Centrafrique, Bénin, Mali, Cameroun, Guinée-Conakry, France, Etats-Unis et Belgique). La compétition des fictions courts métrages est composée de onze films, issus d'Afrique et d'Europe, dont les films «Ukunyarkiri» et «In Extremis», des cinéastes congolais Terdyrock Matoko et Michael Gandoh. En version long métrage, le Congo est également représenté avec le film «Parcours», de Saïd Bongo, a-t-on appris d'informations publiées par les organisateurs. Cette année, le comité de sélection a reçu onze courts métrages, six longs métrages et six documentaires qui proviennent de dix pays. Outre les films, le Congo est également nommé dans les catégories meilleures interprétation masculine internationale (Harvin Isma) et féminine (Réelle Nuptia). Notons que le Fife est une initiative de l'Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Côte-d'Ivoire, en partenariat avec la F.f.c.u (Fédération française des clubs pour l'Unesco).



Saïd Bongo.

R.K.

SPORTS

Deuxième tour de la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football)

Les Diables-Noirs ont pris une sérieuse option par leur victoire à l'étranger

Exempté du premier tour, grâce à ses performances de l'année dernière, le club congolais des Diables-Noirs, l'unique représentant congolais resté en lice dans les compétitions africaines, a pris une sérieuse option par sa victoire sur le Maestro United Fc de la Zambie (2-1), dimanche 17 septembre 2023, au Stade de Lusaka, en Zambie. Une victoire qui est venue rassurer les mordus du football congolais.

Alors que les Congolais étaient dans l'attente de la disqualification de leur équipe nationale, les Diables-Rouges, dans un match (2-2) face à la Gambie, les Diables-Noirs ont apporté un soulagement, par leur victoire devant le F.c Muza de Lusaka. Les Diablotins ne se sont pas laissés influencer par leurs adversaires qui jouaient à domicile, bien portés par leur public. Ils ont même largement mené au score jusque pendant la deuxième mi-temps, grâce à un doublé d'Albert Fataki. C'est à deux minutes de la fin du match, suivant le temps réglementaire, que les Zambiens ont obtenu un penalty qui a été transformé

par Phiri. Les Congolais ont tout de même réussi à sauvegarder l'avantage d'un petit but crucial, jusqu'au coup de sifflet final, s'imposant ainsi par 2 buts à 1. Voilà qui vient confirmer que le football congolais a bien des atouts et qu'il peut aller loin dans les compétitions africaines. La manche aller du second tour préliminaire de la Coupe de la Caf 2023-2024 s'achève par les derniers matchs qui se jouent le samedi 23 septembre. Les matchs retour vont démarrer dans deux semaines. Et donc, aux Diablotins de se mettre au travail, pour confirmer, à domicile, l'option prise à Lusaka.

Luze Ernest BAKALA



Les Diables-Noirs.



Noël Tosi, coach des Diables-Noirs.

Association Lissanga de Ju-jitsu

Hommage à trois grands maîtres congolais de Ju-jitsu self-défense

Pour finir en beauté les vacances scolaires, l'Association Lissanga de Ju-jitsu et self-défense, dirigée par le grand maître Amona Aberet alias Barabas, a lancé, dimanche 17 septembre 2023, au Centre sportif Gothia de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, une compétition de Ju-jitsu en hommage aux trois grands maîtres de cette discipline, à savoir Wayain, Clément Ngandou alias M16 et Dior Mbili, alias Mpakassa.



La photo de famille, après la compétition.

Le public s'était mobilisé en grand nombre pour assister au lancement de la compétition au Centre Gothia de Mfilou. 58 athlètes dont 29 couples en junior et senior venus des différents arrondissements de Brazzaville ont pris part à la journée inaugurale qui s'est déroulée en 40 combats avec le style «duo system». Au terme de la journée inaugurale, les quatre premiers ont été primés, en recevant des kits scolaires et des médailles. Les jujitukas ont manifesté leur satisfaction pour l'initiative. Satisfaction également de l'organisateur sur l'aboutissement heureux de la première journée. A cette occasion, le grand maître Amona Aberet alias Barabas a exhorté les athlètes au travail, pour la suite de la compétition qui, pour la deuxième journée, a lieu samedi 23 septembre, au collège Conférence nationale, à Ouenzé, avec, cette fois-ci, le style «Ne-Waza». Il sied de signaler que cet hommage prendra fin le 30 septembre 2023, à l'esplanade du C.n.r.t.v (Centre national de la radiotélévision de Nkombo, avec le style «Fighting system».

L. E. B.